

TOUT PRÈS



À PROPOS

L'énergie, un enjeu au quotidien

Entre la loi Énergie-Climat, la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) ou encore la Stratégie nationale bas carbone (SNBC), l'énergie est au cœur de l'actualité. Mais au-delà des politiques publiques, elle reste surtout une préoccupation quotidienne... et un poste de dépense.

C'est pourquoi, plus qu'un simple fournisseur, SÉOLIS vous accompagne dans la maîtrise de votre consommation et vous apporte des solutions concrètes pour gagner en efficacité énergétique.

Cela commence par l'adoption de gestes simples au quotidien. Avec le compteur communicant, vous suivez précisément votre consommation : un outil précieux pour ajuster vos habitudes et réaliser des économies durables.

Autre levier essentiel : l'isolation thermique de votre logement.

Elle permet de réduire jusqu'à 50 % les pertes d'énergie. C'est un investissement rentable, synonyme d'économies et de confort, hiver comme été.

Enfin, n'oublions pas les écogestes. Accessibles à tous, ils permettent de réduire significativement votre facture... tout en préservant l'environnement.

Vous fournir l'énergie et les conseils dont vous avez besoin chaque jour, nous sommes prêts, tout près !

Bonne lecture.

Maxime Outhier
Directeur commercial

LE CHIFFRE

6,5 millions de foyers
français sont équipés d'une pompe à chaleur pour le chauffage.

Source : ehpa.org



RÉSEAU ALTER BASE

À SAVOIR

Proximité et liberté pour recharger votre véhicule électrique

Au 31 mai 2025, la France comptait 169 106 points de recharge ouverts au public soit une évolution de + 27 % en un an*.

En Deux-Sèvres, AlterBase est depuis plus de dix ans le réseau public de recharge pour véhicules électriques et véhicules hybrides rechargeables. Réparti sur l'ensemble du département, ce réseau de bornes nouvelle génération permet à chacun – particuliers, entreprises ou collectivités – de trouver facilement un point de charge à proximité.

AlterBase, votre énergie à la carte

AlterBase, c'est une solution claire, pratique et économique pour recharger votre véhicule en Deux-Sèvres et partout en Europe :

- Tarifs avantageux sur les bornes du réseau AlterBase en Deux-Sèvres.
- Tarification au kWh, pour une facturation juste selon votre consommation réelle.
- Facturation mensuelle par prélèvement automatique du montant des recharges à la fin de chaque mois.
- Accès au réseau AlterBase, et à tous les réseaux publics de recharge en France et en Europe.

Votre mobilité électrique dans la poche

AlterBase est accessible depuis l'application mobile internationale « Easy Charging Quality » vous permettant d'accéder depuis votre smartphone à des milliers de bornes dans toute l'Europe :

- Localisation des bornes à proximité.
- Affichage des prix avant recharge.
- Lancement et suivi de la recharge en temps réel.
- Accès à l'historique de vos recharges et à votre consommation.

AlterBase, c'est la liberté de se déplacer l'esprit léger, avec une recharge simple, transparente et respectueuse de l'environnement.

Sans émission de CO₂, les voitures électriques réduisent l'empreinte carbone, surtout si l'électricité utilisée provient de sources renouvelables.

Demandez votre token ou votre carte AlterBase : inscrivez-vous sur le site Internet, par téléphone au 0 969 320 444 (Appel non sur taxé) ou en vous rendant dans l'une de nos 5 agences SÉOLIS. Infos, inscription et gestion de votre compte sur alterbase.fr

*Baromètre réalisé par l'Avere-France et le Ministère de la Transition écologique sur la base de données de Gireve.

Zoom sur votre facture d'électricité



Votre facture d'électricité se décompose en trois grandes parties :

Part fixe

La facture comporte une part fixe qui correspond au coût de l'abonnement pour les 4 mois à venir. Elle est fixée lors de la souscription du contrat et pourra évoluer à chaque mouvement tarifaire. Le montant de l'abonnement varie en fonction de la puissance de compteur que vous avez souscrite et de l'option tarifaire choisie (Base, Heures Creuses/Heures Pleines, Tempo).

Part variable

La facture comporte une part variable qui est calculée en fonction de l'électricité consommée et s'exprime en € par kWh. Le prix du kWh utilisé pour calculer le montant de la facture est mentionné et la consommation est estimée ou relevée. Cette consommation électrique est facturée en fonction de l'option tarifaire choisie (par exemple Heures Creuses/Heures Pleines).

Taxes et contributions

Cette troisième partie correspond aux taxes dont chaque consommateur doit s'affranchir. Les taxes sont fixées par les pouvoirs publics, collectées

par les fournisseurs et reversées aux différents bénéficiaires. Elles contribuent à compenser les charges liées aux missions de service public, telles que le soutien au développement des énergies renouvelables. Elles bénéficient également à l'aménagement du territoire.

À savoir : les coûts d'acheminement et de distribution de l'électricité sont intégrés dans la part variable et la part fixe.

Qui fixe les tarifs ?

- Les Tarifs Réglementés de Vente de l'électricité (TRVe) sont fixés par les pouvoirs publics après proposition de la Commission de Régulation de l'Énergie et sont seulement proposés par les fournisseurs historiques (SÉOLIS en Deux-Sèvres).

À partir du 1^{er} août 2025, le TRVe est resté stable alors que plusieurs évolutions sont intervenues :

- Un taux de TVA unique à 20 %.
 - Une baisse de l'accise et de l'acheminement.
 - Les tarifs en offres de marché sont fixés librement par les fournisseurs.
- Plus de précisions sur seolis.net



Ensemble, veillons à préserver des relations humaines bienveillantes et constructives

Chaque jour, nos conseillers clientèle s'engagent avec énergie et bienveillance pour vous accompagner, répondre à vos demandes et vous offrir un service de qualité. Leur mission est parfois exercée dans des situations exigeantes, mais toujours avec la volonté de vous satisfaire.

Nous avons cependant constaté une augmentation de comportements irrespectueux à leur égard. Ces incivilités affectent directement leur bien-être et rendent leur travail plus difficile.

Nous tenons à rappeler qu'aucune forme d'irrespect et de violence ne peut être acceptée. Nous vous remercions de faire preuve de compréhension et de patience lors de vos échanges avec nos équipes, pour maintenir un climat serein, favorable à un service public de qualité.

Merci de votre compréhension et de votre engagement à nos côtés.

ÉCO & LOGIQUE



Privilégiez les programmes éco.
Le mode éco du lave-vaisselle consomme jusqu'à **45 % d'électricité en moins** par rapport au programme intensif. Utilisez-le !

TOUT PRÈS DES PROS

Anticipez l'obligation de facturation électronique au 1^{er} septembre 2026

Gagnez du temps, réduisez vos coûts et simplifiez votre gestion comptable grâce à la facture dématérialisée. Pour passer au numérique, contactez votre conseiller clientèle au **0 969 397 902** ou par mail à redaction@seolis.net.



Notre service « Estimer votre facture » est disponible sur l'agence en ligne. Vous pouvez effectuer une simulation à tout moment et particulièrement aux périodes où votre consommation est susceptible de varier. Vous pouvez ainsi anticiper le montant de vos factures et prévoir votre budget.



Distinction !

SÉOLIS a été labellisé Espace Natur'Ailes® pour son engagement et ses actions en faveur de la protection des oiseaux.



Dans le cadre du projet Nature et Transitions, nos agences de Bressuire, Melle, Niort, Parthenay et Thouars ont obtenu le label Espace Natur'Ailes®, reconnaissant ces espaces fonciers comme des zones de préservation des oiseaux. Certains sites sont également labellisés Refuges pour les chauves-souris.



336 avenue de Paris - CS 98536
79025 NIORT Cedex

Nos conseillers à votre écoute
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

PARTICULIERS

N°Cristal 0 969 397 901

PROFESSIONNELS

N°Cristal 0 969 397 902

APPEL NON SURTAXE

Directeur de Publication :

Sébastien Guindet

Rédactrice en chef : Lydie Clisson

Maquette, illustration : RC2C

Dépôt Légal : ISSN 2425-2727

Les informations contenues dans cette lettre ne sont pas contractuelles.

SAEML à Direction
et Conseil de Surveillance
au capital de 72 116 000 €
RCS Niort 492 041 066